



Bagnolet, le 09 Janvier 2021

Réf :YL-FSMI/MI-vaccin Covid/N°3

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la pandémie de la COVID 19, la Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur- FO, n'a eu de cesse de revendiquer une juste et légitime protection sanitaire de tous les agents, tous périmètres confondus, placés sous votre autorité.

Par le fait, à l'instar de ce qui a été légitimement décidé pour les sapeurs-pompiers, je vous saurais gré de tout mettre en œuvre pour que les personnels, actifs et administratifs, contraints de par la nature de leurs missions à être au contact du public, puissent, sous réserve du volontariat, être considérés, sans délai, prioritaires à l'accès à la vaccination contre cette maladie.

Convaincu par avance des suites favorables que vous donnerez au présent,

Et dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire en l'expression de mes meilleures salutations.

Le secrétaire général fédéral

Yves LEFEBVRE

